SYDELA
Syndicat Départemental D'énergie DE LOIRE ATLANTIQUE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 7 JUILLET 2016

2016-30 APPROBATION D'AVENANTS AUX MARCHES DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC 2012-2016 PROLONGEANT DE 3 MOIS LA DUREE DES MARCHES

L'an deux mille seize, le jeudi 7 juillet, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 1er juillet 2016, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24 **Délégués présents : 17**
Votants : 17

Titulaires présents :
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson,
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval

Titulaires absents :
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé)
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé)
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :
Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents et ne remplaçant pas un titulaire :
Monsieur Jérôme RIPAIRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Bernard MACE
Affichage le 10 juin 2016

2016-30 APPROBATION D'AVENANTS AUX MARCHES DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC 2012-2016 PROLONGEANT DE 3 MOIS LA DUREE DES MARCHES

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment son article 139,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 8 juin 2016,

Considérant que la maintenance des installations d'éclairage public est réalisée par le biais de marchés conclus le 1er octobre 2012, pour une durée de 1 an, renouvelables 3 fois avec les entreprises suivantes :

- Lot 1 – Secteur Ouest – Bouygues Energies et Service
- Lot 2 – Secteur Centre Ouest – INEO Atlantique – Agence Loire Atlantique
- Lot 3 – Secteur Nord Est – INEO Atlantique – Agence Loire Atlantique
- Lot 4 – Secteur Sud Est – Eiffage Energie Loire Océan – Agence de Sainte-Pazanne
- Lot 5 – Secteur Sud Ouest – SAS SPIE Centre Ouest

Considérant que pour des raisons de simplification, il est proposé de prolonger de 3 mois les marchés arrivant à échéance le 30 septembre 2016, afin de caler les futurs marchés sur l'année civile (comme les marchés de distribution publique d'énergie électrique, réseaux d'éclairage public, infrastructures de communications électroniques, fourniture et pose de matériels d'éclairage public).

Le comité décide :

- de prolonger de 3 mois les marchés de maintenance des installations d'éclairage public arrivant à échéance le 30 septembre 2016,
- de donner au Président l'autorisation de mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à cet effet.

Le Président,
Bernard CLOUET

Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique
SYDELA